

**OBJET DECISION MODIFICATIVE N°1/ 2013 ET MODIFICATION AP /CP
BUDGET ANNEXE EAU**

La présente décision modificative de l'Eau procède en mouvements budgétaires à des redéploiements de crédits entre chapitre 20 et 23 afin d'ajuster les crédits d'études et de travaux à l'échéancier de paiement contractualisé avec les entreprises chargées de la réalisation des opérations sur la station de Bellepierre.

Des modifications ont également été proposées pour créer 2 autorisations de programmes :

- Groupement Multi-Opérateurs AEU AEP BOIS DE NEFLES ET AUTRES,
- Interconnexion Réseau AEP Est/Ouest

Pour un total de 8 800 000 €.

Les opérations sont retracées dans les tableaux ci-joints.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13401-1A-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
28/09/2013


Gilbert ANNETTE

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 21 septembre 2013
Délibération n°13/4-01

OBJET DECISION MODIFICATIVE N°1/ 2013 ET MODIFICATION AP/CP
BUDGET ANNEXE EAU

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N°13/4-01 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 9^{ème} Adjoint, présenté au nom de la Commission
Affaire Générale/ Entreprise ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Adopte la présente décision modificative au Budget 2013 de l'Eau.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à utiliser les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement 2013 suivant le tableau présenté en annexe IV B2.1 de présente décision modificative.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13401-1B-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
26/09/2013


Gilbert ANNETTE

2013

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Section d'investissement

CHAPITRE	COMPTE	LIBELLE	POUR MÉMOIRE BUDGET TOTAL	DEPENSES	RECETTES
20	2031	Frais d'études	528 420,32	-39 850,00	
20	2033	Frais d'insertion	-295 407,29	400 000,00	
23	2315	Installations, matériel et outillage techniques	10 402 888,00	-400 000,00	
23	238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	340 504,00	39 850,00	
		TOTAL		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13401-2A-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
26/09/2013



Gilbert ANNETTE

IV - ANNEXES BUDGET EAU		IV		IV - ANNEXES BUDGET EAU		IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1		ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1		AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1	
B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			
		Montant des AP		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée antérieur y compris ajustement (BS 2013)	Révision de l'exercice (DM 2013)	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2013) (BP+BS 2013+DM 2013)	Crédits de paiement antérieurs réalisations cumulées au 31/12/2012	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice BP + BS 2013 (2)	Restes à financer de l'exercice 2014	Restes à financer (exercices au-delà de 2014)
042817	1 550 000		1 550 000	110 635	42 218	60 000	1 337 147
042818	2 300 000		2 300 000	857 702	875 500	500 000	66 798
042819	5 360 000		5 360 000	39 997	224 543	300 000	4 795 460
042820	2 000 000		2 000 000	0	2 000	53 000	1 945 000
042821	2 350 000		2 350 000	0	860 000	300 000	1 190 000
042822	22 000 000		22 000 000	85 634	35 000	150 000	21 729 366
042823	4 300 000	2 700 000	7 000 000	96 263	79 686	1 500 000	5 324 051
042824	1 100 000		1 100 000	480 169	204 723	150 000	265 108
042825	8 500 000	3 000 000	11 500 000	4 400 633	3 546 521	1 500 000	2 052 846
042826	3 000 000		3 000 000	2 875 804	124 196	0	0
042827	10 500 000		10 500 000	8 966 612	1 534 387	0	-999
042828	2 400 000		2 400 000	1 892 499	67 000	50 000	390 501
042829	1 063 677	0	1 063 677	1 103 999	0	0	0
042830	900 000	0	900 000	533 537	157 082	100 000	109 381
042832	4 300 000		4 300 000	0	215 000	2 500 000	1 585 000
042833	1 500 000		1 500 000	600 794	899 206	0	0
042834	2 150 000		2 150 000	25 000	0	50 000	2 075 000
042835	2 000 000		2 000 000	0	212 000	200 000	1 588 000
042838	1 810 000		1 810 000	0	12 000	300 000	1 498 000
042839	1 710 000		1 710 000	0	12 000	300 000	1 398 000
042840	1 760 000		1 760 000	0	12 000	300 000	1 448 000
042841	2 000 000		2 000 000	0	1 414 000	250 000	336 000

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13401-2B-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2013

IV - ANNEXES BUDGET EAU		IV		IV - ANNEXES BUDGET EAU		IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1		ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		Montant des AP		AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		Montant des CP	
B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		Montant des AP		B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée antérieur y compris ajustement (BS.2013)	Révision de l'exercice (DM 2013)	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2013) (BP+BS 2013+DM 2013)	Crédits de paiement antérieurs réalisations cumulées au 31/12/2012	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice BP + BS 2013 (2)	Restes à financer de l'exercice 2014	Restes à financer (exercices au-delà de 2014)
042842	1 500 000		1 500 000	0	400 000	400 000	700 000
042843	1 750 000		1 750 000	0	10 000	200 000	1 540 000
042844	0	3 500 000	3 500 000	0	10 000	2 000 000	1 490 000
042845	0	5 300 000	5 300 000	0	10 000	1 000 000	4 290 000
TOTAL	87 803 677	14 500 000	102 303 677	22 069 278	10 959 062	12 163 000	57 152 659

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13401-2B-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
26/09/2013



Gilbert ANNETTE

ARRETE DES SIGNATURES

Conseil " CHAPEAU "
 AHANADI Salama année
 au 12/4-02,

Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents 42
Nombre de suffrages exprimés 42

CONDEZC Alain année
 au 12/4-02. Soit 36-2 = 34
34 votants + 8 procurationes → 42 voix pour.

Nombre de voix pour 42
contre 0
abstentions 0

Date de convocation du Conseil Municipal
13 septembre 2013

Décision modificative n° 1/2013 et modification des AP/ CP, Budget Annexe Eau,
présenté par le Maire, à Saint-Denis, le 21 septembre 2013

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en quatrième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 21 septembre 2013

Les membres du Conseil Municipal
soussignés

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13401-3A-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2013

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le

Signé électroniquement par :
Le Maire
26/09/2013


Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13401-3A-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2013